



Prérequis

Aucun

Public

Agents immobiliers

Investisseurs immobiliers

Objectifs

Connaitre les caractéristiques de la loi ALUR

Pédagogie

Alternance de cours théoriques et cas pratiques. Possibilité d'adapter les exercices au besoin des participants afin de rendre la formation plus opérationnelle.

Travail de groupe

Interactions individuelles

Partages d'expériences

Séances de questions / réponses

Support pédagogique

Validation

Evaluation des compétences par QCM ou formulaire en ligne

Attestation de formation

AFEST

VISIO



N° déclaration
22 600 288 660

Loi Duflot Alur

1 jour - 7 heures

Loi Duflot Alur : Favoriser l'accès de tous à un logement digne et abordable

- Les rapports entre propriétaires et locataires dans le parc privé
- Mettre en place une garantie universelle des loyers (GUL)
- Renforcer la formation, la déontologie et le contrôle des professions de l'immobilier
- Améliorer la prévention des expulsions
Faciliter les parcours de l'hébergement au logement
- Créer de nouvelles formes d'accès au logement par l'habitat participatif

Loi Duflot Alur : Lutter contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées

- Les mesures de prévention
- Redresser efficacement les copropriétés dégradées
- Renforcer la lutte contre l'habitat indigne

Loi Duflot Alur : Améliorer la lisibilité et l'efficacité des politiques du logement

- Reformuler les procédures de demandes d'un logement social pour plus de transparence, d'efficacité et d'équité
- Améliorer le contrôle du secteur du logement social
- Moderniser les dispositions relatives aux organismes de logement social
- Élargir les délégations de compétence en matière de politique de logement
- Reformuler la gouvernance de la participation des employeurs à l'effort de construction

Loi Duflot Alur : Moderniser l'urbanisme dans une perspective de transition écologique des territoires